Corentin Forler TD1 TP2 : Lendemain

TP 2 Lendemain - Algorithme

Procédure « lendemain »

DESCRIPTION

Cette procédure réalise deux étapes.

Tout d'abord elle vérifie que la date donnée en entrée est bien une date valide.

Puis elle calcule la date du jour suivant (appelé lendemain dans la suite).

VARIABLES

Soit jour un entier compris entre 1 et 31 inclus (sera vérifié).

Soit mois un entier compris entre 1 et 12 inclus (sera vérifié).

Soit année un entier relatif.

Soit n_{jours} le nombre de jours que contient le mois mois.

ENTRÉE

Lire la valeur de jour.

Lire la valeur de mois.

Lire la valeur de année.

Traitement sur la page suivante

Corentin Forler TD1 TP2 : Lendemain

TRAITEMENT

Si (année est divisible par 4 et pas divisible par 100) ou si (année est divisible par 400) Alors on considère que cette année est bissextile. Sinon on considère qu'elle n'est pas bissextile.

Si mois vaut 1, 3, 5, 7, 8, 10 ou 12
Alors donner à n_{jours} la valeur 31 jours.
Sinon Si mois vaut 4, 6, 9 ou 11
Alors donner à n_{jours} la valeur 30 jours.

Sinon Si mois vaut 2

Si l'année n'est pas bissextile Donc donner à n_{jours} la valeur 29 jours. Sinon l'année est bissextile

Donc donner à n_{jours} la valeur 28 jours.

- (a) Vérifions que la date constituée par le triplet (jour, mois, année) est valide.
- Si mois est strictement supérieur à 12 ou strictement inférieur à 1 Alors le mois est invalide, donc la date est invalide. Fin.
- Si jour est strictement inférieur à 1, ou strictement supérieur à 31
 Alors on est sûr que le jour est invalide, donc la date est invalide. Fin.
- Si jour est strictement supérieur à n_{jours}
 Alors le jour est invalide, donc la date est invalide. Fin.
- (b) Calculons la date du prochain jour.

Si jour est égal à n_{jours}

Alors le lendemain est dans le prochain mois, donc : jour prend la valeur 1, et mois est incrémenté de 1. Sinon on incrémente seulement jour de 1.

Si mois est strictement supérieur à 12 (décembre)

Alors le lendemain est dans l'année prochaine, donc : mois prend la valeur 1, et année est incrémenté de 1.

Sinon rien.

SORTIE

Ainsi, la date constituée par le triplet (jour, mois, année) est maintenant le lendemain de la date entrée.

On retourne ce triplet (jour, mois, année).

Fin.